

Marseille le 27 novembre 2009

COMPTE RENDU DES CAP LOCALES DE REVISION DE NOTE DES C et B

UN SYSTEME A BOUT DE SOUFFLE!

Les CAP Locales de révision de notes ont été réunies le 19 novembre 2009 sous la présidence de M. Patrick GATIN, Trésorier-payeur Général de la région PACA et des BdR.

Le TPG avait prévu les CAP le matin à 9 h 30 pour les C et l'après midi à 14 h 30 pour les B. Il était ambitieux de vouloir boucler 14 dossiers en C et 21 en B en 2h30 par séance ; bien sûr cela n'a pas suffi. En 2005, les CAP Locales avaient duré de 10h00 à 22h00 pour 47 dossiers, 24 de B et 23 de C (cf tract du 04/07/2005 intitulé : « une journée marathon »).

Il n'est bien sûr pas question de compter sur les élus FORCE OUVRIERE pour bâcler l'examen et la défense des dossiers. Chacun est important et mérite ... le temps qu'il faut.

Conformément à l'adage : « *il n'y a pire sourd que celui qui ne veut entendre* », le Président des CAP, comme à l'accoutumée, n'a pas lâché grand-chose et a développé des arguments qui ne convainquent aucun des représentants des personnels voire même de la parité administrative.

Il campe sur sa position déjà présentée et non partagée par les élus :

- ✓ Un agent qui a une activité normale mérite la note de référence (0)
- ✓ Un agent qui a accompli des efforts mérite + 0,01, c'est un encouragement
- ✓ Un agent qui a une efficacité toute particulière ou une charge très importante de travail mérite une note de valorisation.

Ce qui reviendrait à dire qu'un agent qui fait bien son travail sur la durée avec constance ne mérite pas de bonification ? Il faut un évènement externe exceptionnel : fusion, nouvelle mission, ou peut être une catastrophe pour que l'agent soit valorisé ? Avec les suppressions d'emplois, qui ne subit pas une surcharge de travail ?

Faudrait il courir un marathon au rythme du sprint ? Etre constamment dans la performance et le dépassement de soi ? Faut-il laisser sa santé au travail pour avoir un faible espoir de progresser dans sa carrière et dans sa rémunération ?

Par ailleurs, les élus FO ont relevé que c'est bien l'activité 2008 qui était jugée lors de la notation 2009 ; mais la direction locale retardant chaque année la campagne, dans bien des cas, les travaux de l'agent réalisés en 2009 influent sur les rapports des notateurs. Ce n'est pas normal !

Les élus ont pu constater à nouveau, les défaillances de ce système de notation pour lequel FORCE OUVRIERE s'est prononcé CONTRE avant même sa mise en œuvre.

Les différentes CAP :

Catégorie C : réserve de 14 mois

La première partie de la CAP Locale de la catégorie C s'est tenue le jeudi 19 novembre 2009 à 9h30, la deuxième le lundi 23 novembre à 10h00.

La campagne 2009 :

Sur 492 agents pouvant consommer, 251 ont bénéficié d'une réduction d'avancement, 103 à 3 mois (+0,06) et 148 à 1 mois (+0,02).

- ✓ 5 propositions de relèvement de note à + 0,02 ont été actés
- ✓ le Président a proposé 9 maintiens de note.

Les VOTES : FO a voté : POUR les relèvements et CONTRE les maintiens.

Catégorie B : réserve de 6 mois

La CAP Locale de la catégorie B s'est tenue en trois épisodes, le jeudi 19 novembre 2009 (11 dossiers), le lundi 23 novembre après midi (5 dossiers) et enfin le mardi 24 novembre matin (5 dossiers).

La campagne 2009 :

Sur 389 agents pouvant consommer 204 ont bénéficié d'une réduction d'avancement, 81 à 3 mois (+0,06) et 123 à 1 mois (+0,02).

21 recours ont été déposés. Avec 6 mois de la réserve départementale, on ne risquait d'aller bien loin. 6 mois pour 21 recours cela biaise forcément les débats et la CAP Locale se transforme en parodie. Toutes les terminologies sont possibles : fait du prince, incompréhension, incohérence, désaveu pour les uns, satisfaction ou plaisir pour les autres...

Ce système est à bout de souffle puisque même les agents méritants ne sont pas récompensés comme ils le devraient.

Le nombre important de recours est la preuve qu'il n'est pas accepté.

Le système de quotas inventé par des budgétaires ne peut permettre une gestion optimum des ressources dites humaines selon la terminologie technocrate. On est bien loin d'une gestion cohérente des personnels.

Le Président de la CAP Locale a été peu magnanime. Sur un premier dossier il refuse de remettre « les compteurs à zéro » quand un notateur de premier niveau « lynche » (cas heureusement rare) un de ses collaborateurs noté + 0,06 en 2008 en proposant - 0,06 en 2009 dans un premier temps ; puis à - 0,01 après déblocage de la notation. Les élus ont beau développer des arguments solides et concrets et démontrer l'injustice de cette notation, rien n'y fait ; le Président maintient la note.

Pour d'autres dossiers de contrôleurs aux qualités avérées qui espéraient un + 0,06, c'est NIET ! Il ne fera pas un rapport favorable si les dossiers « montent » à la CAP Centrale.

Nous ne développerons volontairement pas les menaces de baisses de note séance tenante voire les foudres futures si jamais cela se reproduisait pour certains.

- ✓ 5 propositions de relèvement de note à + 0,02 ont été actés
- ✓ le Président a proposé 16 maintiens de note.

Les VOTES : FO a voté : POUR les relèvements et CONTRE les maintiens.

La notation chiffrée vit ses derniers instants puisqu'une nouvelle réforme devrait voir le jour sous peu. Vues les turpitudes du système actuel, il est possible de dire tant mieux. Ce ne serait pas si grave si la notation n'influait pas sur l'avancement. Or c'est bien le cas puisqu'en étant mieux noté que d'autres on avance plus vite. On peut dire que : le temps c'est de l'argent !

Le syndicat FORCE OUVRIERE soutiendra les collègues qui souhaiteront porter leur recours devant les CAP Centrales.

Les élus FORCE OUVRIERE :

B	Maryvonne RAMBAUD CLAPIE, RF Aix Michèle VALDES, RFMAP	José DONATI, TG Martine POISARD, TG Pensions	Jacqueline DESCHAMPS, TG Didier EYCHENNE, T Salon
C	Andrée MANUEL, T Pays d'Arles Michel EVEILLE, T Berre	Brigitte GHIDORSI, TGCEPL Mireille LEGER, TG Accueil	

Retrouvez tous nos tracts sur le site web à l'adresse: <http://www.fo-dgfip-sd.fr/013/>